



**Intervention au nom de S.E. Monsieur Jeroen Cooreman,
Ambassadeur, Représentant Permanent adjoint
Au nom du Royaume de Belgique et du Royaume des Pays-Bas**

**Réunion Informelle, négociations intergouvernementales sur la question
d'une représentation équitable au sein du Conseil de Sécurité**

New York, le 4 avril 2019

Madame et Monsieur les co-présidents, chers collègues,

Je vous remercie de me donner la parole. J'ai l'honneur d'intervenir au nom des Pays-Bas et de mon propre pays, la Belgique.

Tout d'abord, nous tenons à vous dire à quel point nous sommes ravis de votre co-présidence. Sachez que vous pourrez compter sur notre plein soutien.

Selon nous, le moment semble venu de passer à une phase concrète de nos travaux. Nous ne partons pas de zéro. Nous avons des bases sur lesquelles nous pouvons travailler et progresser. Nous pensons en particulier aux documents issus des dernières négociations intergouvernementales, et à la version révisée des **éléments de points commun** circulée en juin dernier, qui reflète les positions et propositions de la plupart des Etats membres.

Il est temps pour nous de prendre la plume. De nombreuses délégations ont déjà souligné l'avantage de disposer d'un **texte** facilitant la négociation. Nous partageons cette conviction. Avoir un texte devant les yeux permet de mieux focaliser la discussion en vue de parvenir à la réforme du Conseil. Lancer cette phase du processus est difficile mais nécessaire. Ce qui compte, ce n'est pas d'avoir un consensus au début du processus, mais bien à la fin de ce processus.

Dans votre lettre du 25 mars dernier, vous nous avez invités à commenter sur deux questions clefs de la réforme du Conseil de sécurité notamment 1) la taille d'un Conseil de sécurité élargi et les méthodes de travail du Conseil et 2) la relation entre le Conseil de Sécurité et l'Assemblée générale.

Concernant la taille d'un Conseil de sécurité élargi et ses méthodes de travail :

Nous sommes convaincus qu'il est possible de rendre le Conseil plus **largement représentatif, plus performant et plus transparent**, ce qui accroîtra d'avantage son efficacité, la légitimité de ses décisions et la qualité de leur mise en œuvre. Le nombre de membres permanents et le nombre de membres non-permanents doivent être augmentés, en trouvant pour ce nouveau Conseil un équilibre avec des méthodes de travail efficaces. Il faudra que le Conseil se penche sur la façon d'organiser sa Présidence afin que chaque membre élu puisse présider le Conseil au moins une fois pendant son mandat, compte tenu de la taille du Conseil élargi. Différentes solutions peuvent être envisagées, mais c'est en définitive une question de méthode de travail liée à son élargissement que le Conseil devra résoudre lui-même dans le cadre de son règlement intérieur.

Nous considérons également que le **veto** n'est pas un privilège mais une responsabilité, et soutenons l'idée d'une limitation volontaire de son utilisation en cas d'atrocités de masse. L'extension du veto aux nouveaux membres permanents ne peut avoir d'impact négatif sur la capacité du Conseil à exercer ses responsabilités de maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Concernant la relation entre le Conseil de Sécurité et l'Assemblée générale.

Il est essentiel d'assurer une plus grande communication entre le Conseil de Sécurité et l'Assemblée générale. En ce sens, un meilleur usage devrait être fait des **rapports** d'une nature plus analytique soumis par le Conseil à l'AGNU de manière annuelle et, le cas échéant, de manière spécifique, conformément à la Charte. Par ailleurs, nous sommes en faveur d'une **concertation mensuelle** entre les présidents du Conseil de Sécurité et de l'Assemblée générale. Les sujets importants qui sont traités dans les deux enceintes ou dans leurs organes subsidiaires méritent que l'on crée les conditions d'une plus grande cohérence.

Nous encourageons les différents groupes d'Etats membres à se parler et à dialoguer, dans un esprit de **flexibilité et de compromis**. Seule une position d'ouverture, de la part de chacun des Etats membres et des grands groupes d'Etats, permettra de voir émerger des éléments de convergence. Nous sommes prêts à **soutenir tout effort** qui vise à rapprocher les différentes positions.